

DEPARTEMENT DE LA LOZERE
COMMUNAUTE DE COMMUNES
AUBRAC LOT CAUSSES TARN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 3 avril 2025

NOMBRE DE
DELEGUES

En exercice : 34
Présents : 25
Votants : 30

D25.025

L'an deux mille vingt-quatre,
le trois avril,
à 20 heures ,

Le Conseil de la Communauté de Communes AUBRAC LOT CAUSSES TARN, dûment convoqué le 18 mars 2025, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la Loi, à la Mairie La CANOURGUE, sous la présidence de M. Jean-Claude SALEIL, Président.

Présents : VALENTIN Denis, SAGNET-POUGET Valérie, MALZAC Claude, FABRE Jean, ROCHEREAU-POUGET Bernadette, CASTAN Emmanuel, BONICEL Bernard, RODIER Yves, VAYSSIER Jean-Louis, JURQUET Didier, GROUSSET Joël, KLING Jacqueline, CAYREL Jean-Claude, CONFORT René, CABIROU Christian, BONICEL Pascale, SALENDRES Jean-Sébastien, ROCHOUX Philippe, FERNANDEZ Florence, RODIER Colette, LAFOURCADE Noël, BADAROUX Suzanne, POURQUIER Jean-Paul, SALEIL Jean-Claude et SEGUIN Denis.

Absents : RODRIGUES David (pouvoir à VALENTIN Denis), ANDRE-DECARSIN Sophie, LAFON Madeleine (pouvoir à FABRE Jean), BLANC Sébastien (pouvoir à MALZAC Claude), VALENTIN Christine, POUDEVIGNE Roger, POQUET Pascal, JACQUES Jérôme (pouvoir à ROCHOUX Philippe), DE SOUSA Guy (pouvoir à POURQUIER Jean-Paul).

M. Noël LAFOURCADE été nommé secrétaire de séance.

POUR : 30

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

D25.025: AFFECTATION DU RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT 2024 – BUDGET PRINCIPAL CC ALCT

Le Conseil Communautaire,

Réuni sous la présidence de Monsieur Philippe ROCHOUX,

Après avoir approuvé le Compte Administratif de l'exercice 2024 qui fait apparaître le résultat suivant :



Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés (002/001)	- €	706 767,81 €	1 046 927,99 €	- €	1 046 927,99 €	706 767,81 €
Opérations exercice	3 356 106,53 €	3 946 177,37 €	2 266 958,44 €	2 484 906,39 €	5 623 064,97 €	6 431 083,76 €
	303 671,35 €	307 706,89 €			303 671,35 €	307 706,89 €
TOTAUX	3 659 777,88 €	4 960 652,07 €	3 313 886,43 €	2 484 906,39 €	6 973 664,31 €	7 445 558,46 €
Résultat de clôture	- €	1 300 874,19 €	828 980,04 €	- €	- €	471 894,15 €

Restes à réaliser (RI-DI)

	98 345,97 €
Besoin / excédent de financement total	730 634,07 €

Pour mémoire: Virement à la section d'investissement en 2024

400 000,00 €

730 634,07 €	au compte 1068 (recette d'investissement)
570 240,12 €	au compte R 002 (excédent de fonctionnement reporté)
- €	au compte D 002 (déficit de fonctionnement reporté)
- €	au compte R 001 (excédent d'investissement reporté)
828 980,04 €	au compte D 001 (déficit d'investissement reporté)

STATUANT sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2024,

CONSTATANT que le Compte Administratif fait apparaître un déficit de **730 634,07 € pour 2024,**

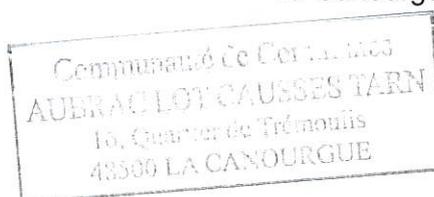
DECIDE d'affecter ce résultat selon la proposition suivante :

Compte 1068	RECETTE D'INVESTISSEMENT	730 634,07 €
Compte 002	RECETTE FONCTIONNEMENT REPORTE	570 240,12 €
Compte 001	DEPENSE D'INVESTISSEMENT REPORTE	828 980,04 €

Monsieur le Président ou le Vice-Président sont chargés de l'exécution de la présente délibération.

Pour copie certifiée conforme,

La Canourgue, le 7 avril 2025,
 Le Président,



Jean-Claude SALEIL